

Chaux hydraulique

Chaux hydraulique HL 5 selon EN 459-1

- avec 55 % de trass original tubag

**APPLICATIONS**

- Pour la production de mortiers résistants, faciles à mettre en œuvre, présentant une bonne ouvrabilité, résistants à la pluie battante et disposant d'une capacité de diffusion de vapeur d'eau, par ex. comme mortier de parement, de maçonnerie et de jointoiement
- Pour la stabilisation et le durcissement de sols cohésifs, pour couche de support et de fondation
- Pour la stabilisation de remplissages et de couches d'isolation
- pour l'extérieur et l'intérieur

PROPRIÉTÉS

- le trass permet de diminuer les risques d'efflorescence et de décoloration sur les pierres naturelles et garantit un déroulement optimisé du durcissement
- Applicable dans l'état où il est livré

MISE EN OEUVRE

Température	■ Ne pas appliquer ni laisser sécher les mortiers produits selon les rapports de mélange suivants si la température de l'air, du matériau ou du support est inférieure à +5 °C, en cas de gelées nocturnes prévisibles, si la température est supérieure à +30 °C et en cas d'exposition à la lumière solaire directe et/ou de vent violent.
Séchage / Durcissement	■ Le mortier frais doit être protégé contre un séchage trop rapide et contre les conditions météo défavorables comme par ex. le gel, les courants d'air, le rayonnement solaire direct et les fortes pluies ; le cas échéant, recouvrir avec un film plastique.
Nettoyage des outils	■ Nettoyer à l'eau les outils et les appareils immédiatement après emploi.
Remarques	■ Utiliser uniquement des granulats répondant à la norme DIN EN 12620. ■ Les granulats ne peuvent pas contenir de substances nocives ou colorantes. ■ Les mortiers contenant du trass durcissent, selon les tâches, plus lentement et dissipent ainsi les tensions.

TABLE DE MIXAGE

Rapports de mélange de mortier recommandés dans les sections de pièces :

Revêtements muraux:

Mortier et maçonnerie de dalles en pierre naturelle et artificielle, de plaquettes de briques, de carreaux de faïence et d'autres carreaux de revêtement sur les façades conformément à la norme DIN 18515 et sur les murs intérieurs conformément à la norme DIN 18332, DIN 18333 ou DIN 18352.

	Utilisez	Chaux de trass	ciment trass	Agrégat	
				0-4 mm	0-8 mm
Mortier de maçonnerie	MG I	1	-	4,5	-
	MG II / M2,5	1	-	3	-
	MG IIa / M5	2	1	8	-
	MG IIa / M5*)	1*)	-	2,5*)	-
Plâtre extérieur	Lancer d'éclaboussures	-	1	-	3
	Encastré P II / GP CS II	1	-	3	-
	Couche de finition P II / GP CS II	1	-	3	-
	Plinthe en plâtre P III / GP CS IV	-	1	-	3
Plâtre intérieur	P II / GP CS II	1	-	3	-
Jointoiement	MG III / M10	1	1	3,5	-

*) Test d'adéquation requis

FORME DE LIVRAISON

Article	GTIN/EAN 4004637	Taille de l'emballage
TK	- 57214 1	25 kg/sac

Les formes de livraison varient d'une région à l'autre et ne sont pas disponibles dans tous les sites.

STOCKAGE

- Stocker les sacs sur palettes au sec et de manière conforme.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Type de produit	Chaux hydraulique HL 5 selon la norme DIN EN 459-1
Densité apparente	env. 0,9 kg/dm ³
Couleur	Beige gris

Toutes les données indiquées sont des valeurs moyennes qui ont été déterminées en laboratoire selon les normes d'essai applicables et par des essais d'applications. Des divergences sont possibles dans la pratique.

REMARQUES DE SÉCURITÉ ET DE MISE AU REBUT

Sécurité	■ Le produit présente une forte réaction alcaline en présence d'eau ou d'humidité. C'est pourquoi il faut protéger la peau et les yeux. En cas de contact cutané, rincer abondamment à l'eau. En cas de contact avec les yeux, consulter immédiatement un médecin. ■ Autres informations dans la fiche de données de sécurité.
Élimination	■ Mettre au rebut conformément à la réglementation. ■ Vider totalement l'emballage et le déposer dans un centre de recyclage. ■ Éliminer les produits durcis en conformité avec les dispositions légales locales. Ne pas rejeter dans les égouts. Élimination de produits durcis tels que les déchets et boues de béton. Code du Catalogue européen des déchets, selon la provenance : 17 01 01 (béton) ou 10 13 14 (déchets et boues de béton).

REMARQUES GÉNÉRALES

Les indications de cette fiche technique ne sont que des recommandations générales. En cas de questions portant sur un cas d'application précis, veuillez vous adresser à notre conseiller technico-commercial compétent. Toutes les indications reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelles et se rapportent à une utilisation conforme aux usages de la profession. Toutes les indications sont données sans engagement et ne dégagent pas l'utilisateur de sa responsabilité de vérifier si le produit est compatible avec l'utilisation prévue. Aucune garantie n'est donnée quant à la validité générale des indications, quelles que soient les conditions météorologiques, de mise en œuvre ou de l'ouvrage. Sous réserve de modifications à la suite de progrès techniques concernant le produit et les méthodes d'application.

Respecter les règles générales de la construction, les normes et directives en vigueur et les directives techniques de mise en œuvre. La présente fiche technique annule et remplace les éditions précédentes. Les informations les plus récentes peuvent être consultées sur notre site Web.